

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018**

Délibération
n° 2018.09.299

**Rapport annuel du
délégué AGUR du
service public
d'assainissement
collectif pour la
commune de
Mouthiers sur Boëme
- année 2017**

LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 septembre 2018**

Secrétaire de séance : Monique CHIRON

Membres présents :

Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Jean-Christophe THIAN

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Jeanne FILLOUX à Michaël LAVILLE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Joël GUITTON à François ELIE, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU

Suppléant(s) :

Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER, Thierry MOTEAU par Jean-Christophe THIAN

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Véronique ARLOT, Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Jeanne FILLOUX, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Eric SAVIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2018

**DELIBERATION
N° 2018.09.299**

ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Monsieur COURARI

**RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE AGUR DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF POUR LA COMMUNE DE MOUTHIER SUR BOËME - ANNEE 2017**

Conformément aux articles du chapitre 11 du contrat du 1^{er} juillet 2005 qui s'applique sur le périmètre de la commune de Mouthiers sur Boëme, liant la collectivité à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte-rendu technique et financier. Par ailleurs, l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales prévoit que ce compte-rendu doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage. Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Une synthèse de ces données est présentée ci-après.

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 18 septembre 2018,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 19 septembre 2018,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du compte rendu technique et financier d'AGUR, délégataire du service public d'assainissement collectif, sur le périmètre de la commune de Mouthiers sur Boëme, pour l'exercice 2017.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Recu à la Préfecture de la Charente le :

09 octobre 2018

Affiché le :

10 octobre 2018

Synthèse

PERIMETRE COMMUNAUTAIRE

Depuis le 1^{er} juillet 2005, la société AGUR a en charge l'exploitation du service d'assainissement collectif sur le périmètre de la commune de Mouthiers sur Boême.

Par un premier avenant en date du 09 janvier 2009, de nouveaux ouvrages d'assainissement ont été annexés au contrat.

Le 1^{er} janvier 2017, le contrat de délégation de service public est transféré à GrandAngoulême, suite à la fusion des intercommunalités et la prise de compétence en matière d'assainissement sur tout le territoire communautaire, par un avenant n°2.

Enfin, par un troisième avenant signé le 26 juin 2017, la durée du contrat a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2017.

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus technique et financier 2016 transmis par le délégataire.

Éléments techniques

Contexte

nombre d'abonnés au 31 décembre 2017	501
--------------------------------------	-----

4 abonnés de plus par rapport à 2016.

Bilan d'assainissement

Installations de dépollution	1
Capacité de dépollution	1 600 EH
Postes de relevage	4
Longueur de réseau	12,5 km
Assiette de la redevance	56 439 m ³

Le volume d'assiette de la redevance est en augmentation de 27 % par rapport à 2016 (car relève des compteurs faite sur 15 mois pour aller au terme du contrat).

Éléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2017 se monte à **31 608 €** (en 2016 : 20 043 €).

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2017 se monte à **30 110 €** (en 2016 : 22 428€).

Résultat : - 1 498 € (en 2016 : 2 385 €).

Indicateurs de performance réglementaires 2017

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2016	2017
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif		
	Nombre d'abonnés du service assainissement collectif	497	501
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	0 t MS	0 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2.05€/m3	2.06€/m3
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2016	2017
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	/	/
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	70	70
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	/	/
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité		
P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0/1000 habitants	0/1000 habitants
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau		
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	/	/
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	100%	100%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	/	/
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0.65%	1.59%
P258.1	Taux de réclamations	1/1000 abonnés	5.99/1000 abonnés